



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA 2FOPEN 25 janvier 2026 à Sanary-sur-Mer (83)

Secrétaire de séance : Joël SORNETTE, Secrétaire général.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le Président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 janvier 2025
4. Présentation du rapport moral par le Président
5. Présentation du rapport d'activités par le Secrétaire général
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier 2024-2025
9. Discussion
10. Vote du bilan financier 2024-2025
11. Projets pour 2025-2026 et 2026-2027
12. Présentation du montant des licences (saison sportive 2026-2027), discussion et vote
13. Présentation du budget prévisionnel 2026-2027, discussion et vote
14. Clôture de l'Assemblée générale par le Président

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président, Sylvain PIEDERRIERE, ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 9 h 00.

2 - INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE DÉJÀ ÉLU

La commission électorale fait état des voix des présents et représentés, à savoir

21 comités présents pour 3591 voix,

31 comités représentés pour 2606 voix

2 comités absents non représentés pour 54 voix inexprimées

Soit au total un décompte de 6197 voix représentées sur les 6251 voix potentielles (99,1 %)

3 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JANVIER 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2025 a été envoyé aux comités départementaux dès qu'il a été rédigé et leur a été renvoyé avant l'assemblée.

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée.

Il est procédé au vote.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2025 est approuvé à l'unanimité.

4 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, SYLVAIN PIEDERRIERE

Le Président, Sylvain PIEDERRIERE, prend la parole :

« Chers amis, chers élus, représentants des comités départementaux, bénévoles et licenciés,

C'est toujours un vrai plaisir — et un moment fort — de me retrouver parmi vous pour faire le point sur l'année écoulée, une année riche, exigeante et profondément humaine.

Si notre fédération avance, c'est grâce à l'énergie de toutes celles et ceux qui s'y investissent. Nos commissions et groupes de travail ont, encore cette année, accompli un travail de grande qualité. Ils ont su faire preuve d'écoute, d'innovation et de sérieux dans notre gestion et la mise en œuvre de chaque projet. Le rapport d'activité qui vous sera présenté par notre Secrétaire général en témoignera.

Je veux saluer ici le travail, souvent discret mais toujours essentiel, de nos élus, de nos bénévoles, et de notre équipe administrative (Nadège Sirote, Sophie Goutte et Benoît David). Leur implication est notre plus grande richesse.

Cette année encore, nous avons fait le choix d'une gestion prudente et responsable sous l'œil avisé de notre Trésorier. La stabilité financière étant la condition de notre liberté d'action.

Cette rigueur n'est pas une contrainte, mais un choix réfléchi : elle garantit notre solidité et nous permet de rester au plus près de nos comités départementaux, de soutenir leurs actions et de répondre à leurs besoins avec réactivité.

Nous avons veillé à ce que chaque euro dépensé le soit au service du développement de notre fédération.

L'un des temps forts de cette année, c'est bien sûr le lancement de notre nouveau projet fédéral. C'est plus qu'un document stratégique : c'est une aventure collective, une ambition commune pour les années à venir. Ce projet, nous voulons le mettre en œuvre avec et pour nos comités et nos licenciés. Il fixe un cap clair : renforcer notre image, être encore plus près de vous tous, et faire grandir ensemble notre fédération dans un engagement qui nous honore.

Il n'appartient pas au bureau fédéral, ni au comité directeur, ni à quelques-uns... Il appartient à tous : à nos comités, à nos licenciés, à vous. Que chacun y prenne part, que chacun puisse y contribuer, parce que notre réussite sera forcément une réussite partagée.

Parmi les priorités, la mutation de nos formations est un chantier majeur. Nous voulons repenser nos parcours pour qu'ils soient issus de vos demandes, plus modernes, plus accessibles et plus adaptés aux exigences d'aujourd'hui et aux besoins de nos pratiquants.

Et puis, nous travaillons aussi à la création de nouvelles manifestations nationales, des moments forts, festifs, et fédérateurs pour lesquels nous ferons appel à vous tous afin de faire rayonner notre fédération et renforcer le sentiment d'appartenance

Alors oui, nous avons encore du travail devant nous. Mais nous avons aussi tout pour réussir : des équipes solides, des valeurs fortes, et surtout, cette envie de faire ensemble.

Je veux vous dire à quel point je suis fier de notre fédération, fier de son évolution, et reconnaissant de votre engagement à tous.

Continuons à avancer, avec confiance, avec audace, et surtout, avec le plaisir de partager cette belle aventure humaine et sportive.

Merci à toutes et à tous. Vive l'amitié et la solidarité. Et Vive la 2FOPEN. »

5 - RAPPORT D'ACTIVITES (SAISON 2024-2025), DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JOËL SORNETTE

5.1 - La vie fédérale

5.1.1 - Licences et Comités départementaux

Un pointage au 31 août 2025 fait état de 6255 licenciés contre 6752 au 31 août 2024.

5.1.2 - Vie statutaire

Les réunions statutaires, qui permettent aux élus de travailler et qui font vivre la fédération, ont eu lieu selon le calendrier suivant :

Bureau fédéral le 27 septembre 2024

Comité directeur fédéral le 28 novembre 2024

Comité directeur fédéral le 18 décembre 2024 à la suite de l'AG électorale

Bureau fédéral le 7 janvier 2025

Comité directeur fédéral le 23 janvier 2025, préparatoire à l'AG

Assemblée générale à Ramonchamp (88) le 26 janvier 2025

Comité directeur fédéral le 19 mars 2025

Bureau fédéral le 4 mai 2025

Comité directeur fédéral le 27 juin 2025

On ne détaille pas les nombreuses réunions tenues par les commissions Manifestations et stages, Séjours et voyages, Formation, Communication et informatique, Vie départementale ainsi que par les groupes de travail Projet fédéral, Statuts et règlements, Foire aux questions.

Réunions avec nos partenaires :
avec la MGEN les 12 décembre 2024 et 23 mai 2025
avec la MAIF le 21 novembre 2024
notre présence à l'AG de l'ESPER le 22 mai 2025
comptes annuels avec In Extenso le 6 janvier 2026

5.1.3 - Équipe administrative :

- Nadège SIROTE (Assistante de direction)
- Sophie GOUTTE (Secrétaire administrative), à temps partiel.
- Benoît DAVID (Chargé de l'organisation des manifestations et stages sportifs)

L'assemblée les applaudit chaleureusement.

5.1.4 - Aides aux départements :

55 387 € ont été reversés aux départements, 42 514 € en rétrocessions, 12 873 € en aide au sport entreprise et loisir. Cette année, il n'y a pas eu d'occasion d'activer l'aide à la création de nouveau comité départemental.

D'autres aides financières en direction des comités départementaux impactent le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux (responsabilité civile, locaux, dirigeants bénévoles...), la participation fédérale à l'IDC de chaque licencié, la garantie financière UNAT et la responsabilité civile professionnelle pour les séjours.

5.2 - Nos partenaires

5.2.1 - Relations institutionnelles (ministère chargé des Sports, ministère de l'Éducation nationale) :

5.2.2 - Nos piliers

MGEN : rencontres biennuelles, dans une ambiance courtoise et constructive ; l'aide financière de 10 000 €, dans le cadre de son mécénat, a été reconduite.

MAIF : rencontre annuelle, aide maintenue à 3 000 €, dans le cadre de son mécénat.

CASDEN : Maintien de son aide logistique (réseau de correspondants, prêt de locaux, objets publicitaires etc.).

ESPER (Économie Solidaire pour l'École de la République) nous offre un réseau de partenaires pour des échanges et des rencontres.

FFCO, COSMOS qui nous apportent des réponses en matière légale et juridique principalement.

5.2.3 - Partenariats commerciaux

GOLF O MAX et BLUE GREEN : Conditions particulières pour nos licenciés dans de nombreux golfs en France.

WELCOME SPORT : Réductions dans les hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad prestige (pour ces deux partenariats, se munir de sa carte de licencié et du code disponible dans l'espace « licencié » sur notre site).

FFCO Avantages : Réductions sur les produits de partenaires de la FFCO (dans de nombreux domaines).

VTF, VVF, VILLAGES CLUBS DU SOLEIL, VACANCES BLEUES, CAP FRANCE : Partenariat pour séjours individuels et groupes.

Il est rappelé que nos licenciés peuvent obtenir à titre individuel des réductions auprès de nos partenaires commerciaux sur présentation de leur attestation de licence.

5.3 - Nos offres

5.3.1 - Manifestations, stages et séjours sportifs ou bien-être.

Fédération :

- Rallye Voile en Cornouaille (29) 13 au 16/09/2024
- Séjour ressourcement bien-être à Chorges (05) 29/06 au 05/10/2024
- Stages ski à Longefoy (73) 08 au 15/02/2025 et 01 au 08/03/2025
- Stage neige de printemps à Montgenèvre (05) 22 au 29/03/2025
- Ski de randonnée dans le Queyras (05) 05 au 10/04/2025
- Séjour randonnées douces sur la Côte de granit rose (22) 11 au 17/05/2025
- Challenge golf à Barbaste (47) 30 et 31/05/2025
- Stage golf à Barbaste (47) 01 au 07/06/2025
- 6ème semaine fédérale de randonnée à Ramonchamp (88) 16 au 23/08/2025

Départements :

17 séjours organisés par 13 comités départementaux (31, 36, 37, 42, 44, 49, 51, 55, 64, 65, 73, 83, 92) pour 672 participants dont le stage sportif ski-raquettes à Urdos (CD65) ouvert aux licenciés de la fédération.

5.3.2 - Les formations

- Savoir Porter Secours (SPS) : 3 sessions, 26 personnes - formateur : Benoît DAVID
- Accompagnateur de randonnée 3 sessions, 22 personnes (CD 69) - formateur : Serge CAPDESSUS
- Encadrement ski : 1 session, 7 personnes - formateur : Michel CASTILLON

Formations administratives (veille de l'AG 2025) 20 personnes

- Responsable financier associatif, formatrice : Nadège SIROTE
- Chargé de voyages et séjours, formateur : Adèle PAGAN
- Base de données, formateur : Jacques BEYRIS

5.4 - Information et communication

Nos vecteurs de communications sont :

- Le bulletin d'information adressé à tous nos licenciés directement
- Le site internet
- L'intranet pour la gestion des licences, sur sa page d'accueil

6 & 7 - DISCUSSION ET VOTES SUR LE RAPPORT MORAL ET SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

René CLAITTE suggère de mettre en ligne des programmes de mise en forme dans les sections Club Santé Séniors.

Daniel SÉJOURNÉ estime que, faute de directeur technique sportif attribué par le ministère, il faudrait faire appel à un prestataire extérieur pour développer le sport-santé. Adèle PAGAN rappelle que trois élus ont suivi avec succès une formation qui les habilite à le faire. La délégation du comité départemental du Var indique avoir participé à une réunion du CDOS local sur ce thème.

René CLAITTE souhaite que soient envoyés aux comités départementaux les logos de nos partenaires afin de les inclure à leurs documents.

René CLAITTE regrette la disparition des rencontres sportives interdépartementales. Adèle PAGAN lui indique que le projet fédéral intègre la volonté de les faire renaître.

Claude DRAZEK est inquiet de voir stagner le nombre de nos licenciés et juge qu'il est nécessaire que les comités départementaux se développent.

Joël BELOEIL trouve le vieillissement de notre population tout aussi inquiétant. Adèle PAGAN rappelle que nous avons tenté des séjours intergénérationnels pour y remédier, sans effet hélas. Agnès LAMIGEON conseille vivement d'entrer en contact avec les ESPE qui forment les futurs enseignants. Adèle PAGAN rend compte de la difficulté de contacter ceux-ci car leur vie est souvent difficile et qu'ils sont peu disponibles. Agnès LAMIGEON indique que les étudiants des ESPE ont obligation de pratiquer une activité sportive et que c'est par la sous-structure de l'ESPE qui gère cela qu'il faut aborder le problème. Max BACCHIOCCHI dit qu'il faut aussi penser aux rentrées universitaires.

Il est procédé aux votes.

Le rapport moral puis le rapport d'activités sont approuvés tous deux à l'unanimité.

8, 9 & 10 - RAPPORT FINANCIER (SAISON 2024-2025) DU TRÉSORIER, PIERRE JALADE, DISCUSSION ET VOTES

Pierre JALADE, Trésorier général, prend la parole :

« Je vais vous présenter le rapport financier 2024-2025. D'emblée je vous dirai qu'aux yeux d'un trésorier, il est satisfaisant dans la mesure où, contrairement à l'année précédente, il affiche un solde positif, certes minime, de 1 048 € mais il atteste qu'il a répondu aux objectifs tracés par le budget prévisionnel.

Il faut rappeler qu'il y a eu cette année une légère érosion de nos effectifs, or c'est par la vente des licences que nous assurons la plus grosse partie de nos rentrées financières, les autres sources étant le mécénat, le bénéfice des activités sportives et de séjours, les produits financiers, la participation à l'immatriculation tourisme et les abandons de frais par les bénévoles.

Mais toutes ces autres ressources financières, aussi nécessaires qu'attendues, ne représentent que la partie minoritaire de nos recettes, la plus grosse partie restant celle des licences.

Pour compenser le déficit engendré par le nombre moindre de licenciés, malgré l'augmentation de 1 € des licences, nous avons eu la satisfaction de voir nos activités sportives mieux rémunératrices en 24-25, le mécénat restant stable. Autre satisfaction, nos produits financiers, qui eux aussi et dans une proportion modeste toutefois, ont permis cet équilibre budgétaire. Mais ne perdons pas de vue que toutes ces ressources annexes sont par nature sujettes à fluctuation et qu'il faut être vigilant pour qu'elles soient globalement stables.

En ce qui concerne les dépenses, notons que nous avons eu à payer moins de salaires chargés car notre effectif salarial a été réduit de quatre à trois salariés. Cependant, les assurances coûtent de plus en plus cher et le prochain budget prévisionnel en tendra compte. Il reste encore dans ce bilan l'incidence du changement de matériel informatique au siège social mais le tableau d'amortissement indique que c'est la dernière année où cela pèse sur le budget.

Les frais de l'Assemblée générale ont moins obéré le budget cette année et les frais des déplacements sont restés quasiment identiques durant cet exercice.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans mentionner Nadège SIROTE qui accomplit un travail remarquable dans la conduite de nos finances et il faut le souligner devant cette assemblée. »

L'assemblée applaudit longuement celle-ci.

A la suite de ce rapport, Nadège SIROTE présente et commente les différents éléments du rapport d'In Extenso, notre cabinet d'expertise comptable et donne toutes les explications nécessaires.

L'assemblée est informée que les personnes chargées de notre dossier chez In Extenso ont brusquement disparu et ont été remplacées sans qu'on nous en prévînt par d'autres qui nous ont impressionnés par leur inexpérience. Contact a été pris avec un autre cabinet comptable bien connu pour son sérieux d'un membre du bureau fédéral.

La discussion s'engage.

Max BACCHIOCCHI conseille de contacter aussi le cabinet comptable de l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés).

Claude DRAZEK nous félicite de la qualité de notre gestion et estime qu'un prélèvement sur nos fonds propres ne doit pas être un tabou. Pierre JALADE et Nadège SIROTE lui répondent en chœur que c'est ce qu'il est prévu de faire. Pierre JALADE insiste sur le fait que nous ne cherchons pas à thésauriser et que nos fonds propres doivent servir les intérêts de nos licenciés.

René CLAITTE nous suggère de placer nos fonds propres sur des livrets d'épargne pour générer des revenus supplémentaires. Le Trésorier le rassure : c'est ce que nous faisons depuis longtemps.

Claude DRAZEK aurait aimé recevoir les éléments comptables en amont de l'Assemblée afin de pouvoir les étudier. Il lui est répondu que nous aurions aimé le faire mais que In extenso nous a envoyé son rapport bien trop tard.

Il est procédé aux votes.

Le rapport financier 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

La proposition du Trésorier d'affecter le résultat comptable au report à nouveau est approuvée à l'unanimité.

11 – RÉALISATIONS ET PROJETS POUR LA SAISON 2025-2026 et 2026-2027

12.1 - Stages, manifestations et séjours

- Voile en liberté aux Glénans (22) 19 au 23/09/2025
- Séjour fitness séniors à Chorges (05) 05 au 11/10/2025
- Stage golf perfectionnement à Barbaste (47) 05 au 11/10/2025
- Stage ski à Longefoy (73) 14 au 21/02/2026
- Stage neige de printemps à Montgenèvre (05) 21 au 28/23/2026
- Ski de randonnée à Névache (05) 12 au 17/04/2026
- Challenge Golf à Barbaste (47) 15 et 16/05/2026
- Stage golf perfectionnement à Barbaste (47) 17 au 23/05/2026
- Séjour balades de printemps sur la côte basque (64) 08 au 13/06/2026
- 7ème semaine fédérale de randonnées en Ariège (09) 15 au 22/08/2026

12.2 – Formations

- Formations administratives (hier, veille de l'AG 2026)
 - Responsable financier associatif : 7 personnes, formatrice : Nadège SIROTE
 - Chargé de voyages et séjours : 6 personnes, formatrices : Adèle PAGAN et Antoinette GOMBA
 - Présentation du nouvel outil de gestion des licences : 10 personnes, formateur : Jacques BEYRIS
 - Dirigeant associatif : 15 personnes, formateur : Joël SORNETTE

Joël SORNETTE informe l'assemblée que ces mêmes formations, une formation Sport-santé et une information sur la responsabilité des bénévoles seront proposées en visio-conférences en février-mars-avril aux comités départementaux. Un calendrier sera envoyé sous peu à tous les comités en vue des inscriptions.

13.1 - AFFILIATIONS ET LICENCES POUR LA SAISON 2026-2027 (DISCUSSION ET VOTE)

Cette année, le Comité directeur fédéral, considérant la saison 2026-2027 sera vraisemblablement déficitaire, que les licenciés devront participer à limiter ce déficit mais que la fédération doit limiter le plus possible leur contribution, propose pour la saison 2026-2027 :

- d'augmenter le tarif des licences « adulte », « CSS affilié » et « jeune 6-18 ans » respectivement de 41 à 42 €, 30 à 31€ et de 26 à 27€,
- d'augmenter par conséquent la licence « de printemps », indexée sur la licence « adulte » de 20,50 à 21 €,
- de maintenir les autres licences (« moins de 6 ans » et « temporaire ») les affiliations et les rétrocessions inchangées,
- de facturer désormais l'option IA Sport+ (Indemnisation renforcée des dommages corporels) au tarif de la MAIF.

Le vote sera effectué juste avant celui du budget prévisionnel.

13.2 –BUDGET PRÉVISIONNEL 2024-2025 (DISCUSSION ET VOTE)

Pierre JALADE, Trésorier général, prend la parole :

« Je vais présenter le budget prévisionnel pour la prochaine saison 2026-2027.

Je rappelle qu'un tel document reste toujours une sorte de pari sur des situations à venir, de nature fluctuante, qu'il faut anticiper avec précaution en s'appuyant sur l'exercice antérieur qui sert de repère.

Premier objectif évident ; essayer de faire que le prochain exercice ne soit pas négatif, qu'il permette notre bon fonctionnement et les objectifs de développement que nous nous fixons.

Autre objectif ; essayer de compenser l'inflation inéluctable que nous allons subir par un accroissement de nos recettes afin de la contrebalancer au plus près. Je rappelle en effet que notre but n'est pas de thésauriser, mais d'équilibrer un budget en conservant toutefois nos objectifs de développement

Côté recettes, nous avons toujours en vue le rattachement de nouvelles sections, la pérennisation des ressources actuelles du mécénat, le souci de voir nos manifestations sportives continuer à nous rapporter quelques bénéfices

Mais si le budget précédent était positif, n'oublions pas que cela était dû en partie au fait que nous avons rémunéré un salarié en moins et qu'il n'est pas donc question d'une embauche. De même, compte tenu de la situation économique actuelle, on peut craindre que les recettes émanant des produits financiers soient moindres.

Coté investissement nécessaire à notre bon fonctionnement, le changement de logiciel de gestion va induire une dépense supérieure de 11 000 euros annuels sur les quatre ans à venir. De plus le tarif des assurances, en particulier le RAQVAM, va peser davantage encore dans nos frais.

Nous avons pourtant décidé de bâtir ce budget avec une augmentation la plus faible possible du tarif de nos licences, c'est-à-dire un euro. Pour que le licencié n'ait que cela à supporter, nous incluons cette année dans ce budget prévisionnel une rentrée de fonds en provenance de nos réserves financières (13 500 €), sans quoi l'augmentation de nos licences aurait dû être de trois euros.

Souhaitons qu'un surplus de licenciés et un meilleur rapport de nos activités sportives et touristiques permettent la réalisation de ce budget prévisionnel. »

Nadège SIROTE détaille ensuite les postes sur lesquelles ce budget prévisionnel évoluerait durant la saison 2026-2027, à savoir :

- l'adoption du tarif des licences et une stagnation des effectifs
- le surcoût du changement de logiciel de gestion des licences
- une légère baisse des recettes sur le poste des organisations sportives
- le renouvellement des ordinateurs du siège social (à amortir sur trois ans)

Ce budget prévisionnel a été approuvé par le Comité directeur fédéral le 22 janvier 2026.

La discussion s'engage.

Agnès LAMIGEON n'admet pas qu'on limite l'augmentation du prix des licences à 1 € et estime qu'il faudrait passer à 2 ou 3 €. Pierre JALADE lui répond que cela déclencherait des réactions hostiles dans toutes les sections Club-Santé-Séniors.

Claude DRAZEK craint que les difficultés que traverse la MGEN conduisent à plus ou moins long terme à la suppression du mécénat et aussi à la disparition des Clubs-Santé-Séniors, il affirme qu'il faut donc se préparer à « ne compter que sur soi-même », c'est à dire à vivre sans aides financières extérieures et revient à la nécessité pour les comités départementaux de se développer.

Patrick TIMBERT pense qu'on ne peut attirer des jeunes qu'en se donnant des outils pour le faire et que la proposition de création d'un carnet du bénévole évoquée lors de la réunion des délégués en serait un bon.

Claude DRAZEK conseille d'utiliser le réseau de délégués CASDEN. Plusieurs délégations départementales disent avoir essayé cette piste sans résultat par manque de volonté de coopération.

Personne ne souhaite plus intervenir et Il est procédé aux deux votes successifs.

Pour l'adoption de la tarification des licences puis pour celle du budget prévisionnel, les résultats sont identiques :

- contre : la délégation de Haute-Garonne (780 voix) et les deux comités dont les pouvoirs blancs lui ont été affectés (26 voix) soit 806 voix
- abstentions : aucune
- pour : les 49 autres délégations (5391 voix)

La tarification des licences pour 2026-2027 proposée par le Comité directeur, est adoptée à la majorité de 5391 voix sur 6197 (87,0 %)

Le budget prévisionnel pour 2026-2027, proposé par le Comité directeur, est adopté à la majorité de 5391 voix sur 6197 (87,0 %)

14 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, Sylvain PIEDERRIERE remercie toutes les personnes présentes et leur souhaite un bon retour.

La séance est levée à 11 h 20

SIGNATURES

Le Président
Sylvain PIEDERRIÈRE



Le Secrétaire général
Joël SORNETTE



Trois annexes :

- Compte d'exploitation 2024-2025
- Tarifs des affiliations, licences et rétrocessions pour 2026-2027
- Budget prévisionnel 2026-2027